

République Française
Commune de St Biez en Belin

Arrêté n° 2036

du 18/09/2023

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
VC 101 de Chardonneux de la Prunetière

Le Maire de Saint Biez en Belin,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relatives aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1, L2213-2, L2215-21,

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R411.8.25 et L 411.1 ,

Vu la demande formulée le 13/09/2023, par Mr Loic RIBOT , Bio Forest avenue des Dignes 14123 FLEURY SUR ORNE ,

Afin de réaliser des travaux d'exploitation forestière (chargement de bois stocké en bord de route) VC 101 de Chardonneux et de la Prunetière à partir du lundi 2/10/2023 et pendant toute la durée du chantier

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et du personnel de chantier, il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation,

ARRETE

Article 1 : Bio-Forest est autorisée à intervenir VC 101 de Chardonneux et de la Prunetière , à partir du lundi 2 octobre 2023 et pendant toute la durée du chantier.

La voie sera fermée à la circulation pendant la journée.

Article 2 : Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier pendant la durée des travaux.

Article 3 : Les panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place et entretenus par l'entreprise chargée des travaux. Elle sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de cette signalisation qui devra être conforme aux dispositions en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché à chacune des extrémités de la route et sera affiché pour information aux usagers à la Mairie de St Biez en Belin.

Article 5 : Le présent arrêté sera transmis à :

- L'ATD du Pays Manceau
- Mr le Commandant de la brigade de Gendarmerie d'Ecommoy
- Mr le Maire de St Biez en Belin.

Qui sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté

Saint Biez en Belin,

Le 18/09/2023

Le Maire, Jean-Claude BIZERAU

